

La traduction des séquences figées entre l'arabe et le français Correspondance, Equivalence & Néologisme

Translation of frozen structures between Arabic and French Correspondence, Equivalence and Neologism

Benmahammed Younes

Université de Msila, younes95@hotmail.com

Reçu le: 19/06/2019

Accepté le: 11/10/2019

.....

Résumé :

Nous allons entreprendre dans ce papier la traduction des séquences figées avec tout ce qu'elle implique de liens avec la linguistique générale et la littérature dans ce qu'elles ont de créativité commune en esprit global. Ainsi, avons-nous trouvé judicieux de bien définir les différents procédés qui agissent au sein de cette opération traductologique, savoir la correspondance, l'équivalence et le calque sans passer outre le néologisme créatif. Cette délimitation terminologique de contenu permet à l'observateur avisé de bien apprendre la question de traduction en général et celle des séquences figées en particulier.

Mots-clés : Séquence figée, correspondance, équivalence, calque, néologisme, créativité.

Abstract:

In this paper, we will undertake the translation of frozen sequences with all that it implies as links with general linguistics and literature, in what they have in common, creativity in the global mind. Thus, we have found it wise to clearly define the different processes that act within this translation operation, namely correspondence, equivalence and tracing, without forgetting the creative neologism. This terminological delimitation of content allows the observer to discern between translation in general and frozen sequences in particular.

Keywords : Frozen sequence, correspondence, equivalence, tracing, neologism, creativity.

Auteur correspondant : Benmahammed Younes

Système de translittération de l'arabe : la norme ISO

	أ	a		ض	v
	ء	’		ط	î
	ب	b		ظ	é
	ت	t		ع‘	
	ت	∅		غ	×
ج	o		ف	f	
	ح	ê		ق	q
	خ	Å		ك	k
	د	d		ل	l
	ذ	ð		م	m
	ر	r		ن	n
	ز	z		هـ	h
	س	s		و	w, u:
	ش	š		ي	y, i:
	ص	û		ا	a:

VOYELLES BREVES

	/				و
a	_____	passif			u
nominatif					_____
			i	_____	accusatif

1. Introduction :

Nous allons entreprendre dans ce papier la traduction des séquences figées avec tout ce qu'elle implique de liens avec la linguistique générale et la littérature dans ce qu'elles ont de créativité commune en esprit global. Ainsi, avons-nous trouvé judicieux de bien définir les différents procédés qui agissent au sein de cette opération traductologique, savoir la correspondance, l'équivalence et le calque sans passer outre le néologisme créatif. Cette délimitation terminologique de contenu permet à l'observateur avisé de bien apprendre la question de traduction en général et celle des séquences figées en particulier. Le but étant d'atteindre la traduction libre sans coller au mot gardant donc l'esprit de l'expression loin du non-sens et du contre-sens.

2. Traduction libre/mot-à-mot & correspondance /équivalence /néologisme /calque :

Il ne faut pas pour tout traducteur même amateur perdre de vue l'importance de rendre le sens original de la langue départ/initiale (1) dans celle de l'arrivée/cible (2), bien loin du contre-sens sans parler du non-sens bien évidemment.

2.1. Correspondance, équivalence, calque :

Parmi les grands principes de la théorie de la traduction (traductologie), on trouve en tête le rendement du sens global par une terminologie/un lexique dans la langue cible (2) différent de celle de la langue initiale (1), faute de correspondance. En d'autres termes, l'absence de correspondants dans la langue cible (2) requiert forcément une équivalence sémantique dans la langue cible pour rendre compte de la signification ici globale du contenu en question. C'est alors qu'interviennent dans le cas de correspondance deux niveaux langagiers, savoir le lexique et la sémantique étant tous deux totalement ou presque correspondants dans la langue cible du départ, i.e. il y a recoupement du vocabulaire et du sens bien sûr, car ce dernier est de mise dans toute traduction digne de ce nom, faute de tomber dans le

contre-sens ou le non-sens. Dans cette perspective de correspondance, se rejoignent bien la traduction libre et la traduction littérale (mot-à-mot) afin de boucler l'opération traductologique avec succès, à tout le moins sans déformation ni éloignement du sujet traité et traduit. Cela vaut exactement pour les mots simples monolexicaux tout comme les expressions figées polylexicales en ce sens que l'on atteste des cas de figures de correspondance des séquences figées ainsi que des cas d'équivalence. C'est donc dans les correspondances que l'on constate une opération de **calque** linguistique se déclinant selon les exemples en **emprunt** entre les langues de part et d'autre (départ/arrivée), d'une part, et en "**correspondance naturelle**" puisant dans le réservoir culturel humain commun entre les hommes même si les milieux et les coutumes diffèrent peu ou prou, d'autre part. En outre, nous pouvons avancer qu'il existe une figure de style formant le socle de nombre de séquences figées polylexicales, en l'occurrence *la métaphore almadjaz* sans oublier *la métonymie alisti 'arat et l'euphémisme alkinayat*. Cela pourrait faire l'objet de correspondance, d'équivalence, de traduction libre et littérale (mot-à-mot) donnant lieu donc dans les correspondances à un fonds culturel, au sens large du terme, commun partagé par les communautés linguistiques humaines. Par ailleurs, le calque peut appartenir à la correspondance après transposition de l'énoncé ou du mot de la langue initiale dans la langue cible, comme il peut intégrer le néologisme sous l'angle de création nouvelle sans correspondance naturelle pour s'inscrire dans la case des néologismes créés dans la langue d'arrivée/cible sur le modèle déjà existant dans la langue initiale du départ. Seulement, « le calque transpositionnel » aussi nommé « emprunt » constitue une création nouvelle et novatrice dans la langue cible en une sorte de correspondance inventée dans la langue cible et pas naturelle en son sein, en faisant siens les lexèmes et séquences de la langue initiale. C'est une exploitation de ce qui est présent déjà dans la source linguistique initiale pour l'acclimater au système de la langue cible/mais à partir de la langue départ.

Notons également que *le calque-correspondance* s'inscrit dans une démarche langagière vivante qu'exerce toutes les langues entre elles. Comme nous l'avons dit tout à l'heure c'est le pendant ou l'équivalent de *l'emprunt* dans les lexèmes unilexicaux simples. C'est ainsi que chaque

langue d'ailleurs, pour une raison ou une autre, pas nécessairement apparente (de prime abord), adopte une séquence figée telle quelle que l'usage adoube avec un large plébiscite. Seulement nous faisons remarquer que l'arabe en l'occurrence emprunte au français des expressions figées, comme des mots et pas l'inverse à notre époque (21^{ème}) sauf rarement quand il s'agit de l'argot des cités ou autre. Dans cette optique, le français est le prêteur souvent du lexique monolexical et polylexical vu à l'évidence l'état de la France chapeautant la francophonie d'un côté, et la situation des pays sous-développés, de l'autre. C'est un fait socio-culturel atteignant vivement le plan linguistique pas uniquement en science pratique et utile mais aussi en langue étant le vecteur des idées et la traduction de l'état des lieux culturels et sociaux sur fond pratique et intellectuel. Ainsi, celui qui maîtrise bien une des langues concernées par la traduction des séquences figées ou l'arabe ou la langue française participe activement à son tour de la dynamique d'emprunt linguistique ne serait-ce qu'inconsciemment, soit pour proposer des traductions adéquates, soit afin de diversifier le style et le vocabulaire dans la langue cible (2). Cet effort est un grand enrichissement à la fois linguistique et culturel avec toute la charge idéale qu'il englobe. L'avis contraire qui fustige tant soit peu le mouvement moderne de la langue considère cet apport langagier du *calque-emprunt* comme une tache noir sur un fond blanc et suggère le plus souvent le retour aux sources anciennes d'origine en exclusivité. Nous plaidons pour notre part pour la diversité des séquences et des vocables tout en gardant jalousement les deux aspects ancien et moderne-contemporain pour le grand plaisir linguistique des locuteurs gourmands dans une seule langue ou dans plusieurs. Puisque autant l'imposition d'une langue dominante politiquement et/ou scientifiquement est néfaste autant la diversité culturelle et autre passant par le noble moyen de la langue/le langage humains est à préserver coûte que coûte.

Voyons maintenant quelques exemples de correspondance séquentielle figée entre le français et l'arabe où l'on ne peut affirmer à coup sûr la primauté de l'expression en arabe ou en français, ce qui nous pousse dans ce genre de cas à considérer la situation traductologique comme appartenant à la catégorie « correspondance ». Nous montrons donc le

recouplement, dans ce cas de figure de correspondance, originel dans le français et en arabe.

Correspondance-Calque

Proposons l'exemple suivant :

(1) Deux poids deux Mesures → الكيل بمكيالين

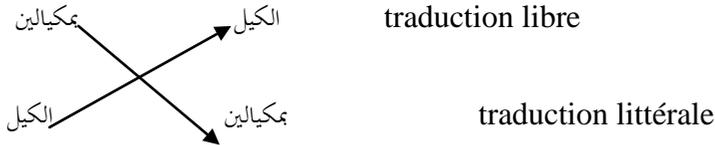
Enoncé dans lequel on remarque la présence du noyau de l'expression à savoir « poids » [*mikya:layn*] et « mesures » [*'alkayl*] exprimés en double par « deux » avec les deux mots et rendu en arabe seulement par « deux » avec le premier qui est « poids » [*mikya:layn*], tout en l'omettant du second « mesures » [*'alkayl*], puisque la doublure est implicite dans le mot arabe [*'alkayl*] agencé avec le second item « mesures » [*'alkayl*], permettant ainsi son effacement sans problème sémantique ni lexical. Mais, nous constatons clairement la correspondance globale et partiellement locale entre les deux lexèmes « poids » =[*mikya:layn*] et « mesures » [*'alkayl*] bien que la traduction mot-à-mot exacte eu égard à l'absence du mot « deux » en arabe avec le second lexème « mesures » [*'alkayl*], ne soit pas de mise, ce qui ne gêne en aucun cas le rendement du sens général et même spécial, grâce à cette transposition presque totale entre les deux séquences en haut en français et en arabe. Enfin, notons bien que la structure syntaxique diffère d'une langue à une autre vu le génie de chacune, produisant ainsi *l'ellipse* du verbe dans la séquence française qui serait dite comme suit « on fait avec deux poids deux mesures » par exemple, d'une part, et l'inversion traductologique dans le commencement par le second vocable de l'expression française [mesures] =[*'alkayl*] et la finition par le premier lexème [poids] =[*mikya:layn*] dans la traduction arabe. Il est aussi à noter que l'emploi de la préposition [*bi*] =[avec] *instrumentale* (indiquant l'outil) suit automatiquement de la syntaxe arabe utilisant le mot [mesures] =[*'alkayl*] sous forme de nom comme ici ou dans une autre variante sous forme de verbe [mesurer]=[*ka:l*].

**La traduction des séquences figées entre l'arabe et le français :
Correspondance, Equivalence & Néologisme**

En-voici la traduction littérale :

Deux poids deux Mesures → * بمكيالين الكيل

Tandis que la traduction libre proposée plus haut est : الكيل بمكيالين
avec inversion de l'ordre des mots.



Le second exemple est le suivant :

(2) Ni de près ni de loin → لا من قريب ولا من بعيد

Où la traduction littérale rejoint parfaitement celle libre avec des changements d'ordre syntaxique et grammatical spécifique à chaque langue, en l'occurrence en arabe il y a l'ajout de la conjonction de coordination [wa] =[et] avant la seconde négation [la:]=[ni] ; ce qui n'altère en rien le fait que cet énoncé est visiblement un calque né de la fréquentation de l'arabe avec le français, comme dans d'autres cas, d'autant plus que l'inverse (l'impact linguistique de l'arabe sur le français est rarissime sauf dans des situations ayant trait à l'immigration des populations arabophones dans les pays francophones) se fait rare, en raison de l'influence politique, économique et culturelle des pays occidentaux y compris la France et la francophonie, sans oublier bien évidemment l'anglais et sa dominance sur le français lui-même grâce à (les Français conservateurs diraient à cause de) la puissance américaine et britannique. Chose qui est positive si cela n'a rien à voir avec l'idéologie dominatrice et l'hégémonie contraignante d'une seule voie au détriment des autres spécificités linguistiques et culturelles de façon globale. Puisque la diversité choisie et pas subie est toujours source de richesse et de fécondité produites par l'interaction réciproque et le contact mutuel des cultures et des civilisations.

Nous penchons vers la considération de cette expression comme calque vu son caractère nouveau à l'encontre de la précédente (1) manifestant plutôt une originalité d'emploi dans l'arabe comme dans le français, quoique la détermination exacte *via* la diachronie et la recherche linguistique historique ne soit pas une mince affaire. Cependant, le calque emprunté par définition d'une langue étrangère s'associe au final à la correspondance grâce à l'usage qui le rend après un moment une correspondance totale. Enfin, la traduction simple et monolexicale de l'énoncé (2) est : بتاتا/مطلقا/أبدا = [du tout/absolument/jamais], et les deux traductions suggérées à la fois séquentielle et unilexicale sont à prendre au même degré de justesse linguistique et sémantique dans le cadre de la diversification stylistique. Toutefois, l'emploi des expressions figées est un signe de maîtrise de la langue avec tout ce que cette faculté et cette aptitude revêtent de puissance sémantique à la faveur de la séquence entière notamment en la présence de métaphores (tropes) embellissant le tissu langagier du texte dans sa syntaxe générale et dans son agencement global.

Après cette analyse, nous faisons bien remarquer que dans l'énoncé (1) et (2) le registre culturel respectivement n'est pas modifié, en ce sens que l'on parle dans (1) de « mesure inégale » et dans (2) de « indépendance & séparation », de sorte que la correspondance s'applique parfaitement et exactement adéquatement en lexicale et en sémantique.

L'intégration de deux systèmes linguistiques ou plus en traduction avec chacun leurs spécificités facilite la pratique traductologique au service de la traduction libre loin de celle littérale pour une fois encore l'évitement du non-sens et surtout du contre-sens le fléau de la traduction. Cela va de soi si l'on s'éloigne autant que possible de la transposition lexicale mot-à-mot entre les langues considérées bien qu'elle ne falsifie pas toujours la signification initiale du texte du départ (1). Autrement dit, la maîtrise réelle des langues objet de traduction (initiale & cible) ne se concrétise vraiment qu'au sein d'une traduction libre faisant attention aux subtilités linguistiques aussi bien lexicales, grammaticales que stylistiques. Il revient à dire que là se joue l'esprit de la traductologie théoriquement *via* ou sans

la pratique et l'exercice quoique ces derniers la simplifient et l'adoucissent dans la mesure où la théorie se met en marche sur le terrain de l'activité traductologique sur base d'âme linguistique incorporant l'essence-même des langues en question. C'est bien ce que l'on dénomme à raison la réflexion dans la langue par et avec la langue elle-même versant dans la traduction libre sans « machinalité » néanmoins avec démarche dynamique. Au contraire, on voit en œuvre une souplesse et une spontanéité de passage fluide entre les deux (ou plusieurs) langues. Nous assistons ainsi à l'exploration « réflexionnelle » même tacite de l'Esprit humain dans ce qu'il possède de plus précieux « idéellement » et pratiquement. Car la langue, en dépit de son caractère conventionnel dans son côté matériel sans l'être à notre sentiment dans sa partie abstraite (les sens), n'est en aucun cas séparée de la Raison humaine qui l'engendre ou à tout le moins l'accompagne tout en étant la matrice originelle et la cause première par excellence.

2.2. Néologisme :

Dans le dessein de régler le problème de la traduction, le traducteur s'efforce de bâtir un arsenal lexical simple et séquentiel (monolexical & polylexical), ce qui relève, soit de la correspondance "toute faite" grâce au matériau langagier commun entre les langues sujettes à traduction, soit de l'équivalence demandant également une bonne connaissance du linguistique et du culturel des langues à traduire, soit du néologisme créatif tant au niveau des termes simples qu'au niveau des expressions composées/complexes. Dans le premier cas (**correspondance**), le traducteur recourt à son aptitude linguistique dans les deux langues (ou plus) se fondant sur ses capacités mémorielles mais aussi faisant confiance éclairée à son intelligence sélective dans ce bal de va-et-vient linguistique. Dans le deuxième cas (**équivalence**), le traducteur vise à trouver des équivalents des mots et expressions figées du départ (1) dans la langue de la fin (2) après avoir épuisé toutes les tentatives dans le répertoire des correspondances. Dans le troisième cas (**néologisme**), le chercheur s'emploie à créer presque du néant des outils aboutissant à des solutions prêtes à emploi ou du moins à des éléments de réponses aidant à proposer

des alternatives par **le calque** ou mieux par **des termes nouveaux** rendant bien le sens initial (1) et respectant l'esprit de la langue cible (2). Il en résulte donc (1) une automaticité linguistique dans les correspondances-calque naissant de la parfaite connaissance des langues objet de traduction sans recourt à une sorte de création mais seulement cela demande une souplesse de passage entre les langues ; (2) une pseudo-recherche touchant également le logiciel des langues traduites (départ & cible) en une espèce de découverte langagière augmentant à mesure que la maîtrise des langues dont il s'agit est grande ; (3) une création nouvelle et une innovation générées par la dynamique intellectuelle de l'esprit humain pas uniquement sous sa forme linguistique nonobstant son caractère primordiale, mais notamment la cogitation intérieure dans la langue et avec elle par le truchement de l'intelligence humaine sans omettre le rôle important et crucial de la pratique et de l'exercice traductologique. Les trois méthodes et voies mènent à Rome de la signification correcte et belle.

Après cet aperçu méta-linguistique et méta-trductologique, nous pourrions passer calmement et sûrement à la partie pratique de notre travail avec des énoncés concrets afin d'en tirer quelques conclusions liées à ce qui a été avancé plus haut.

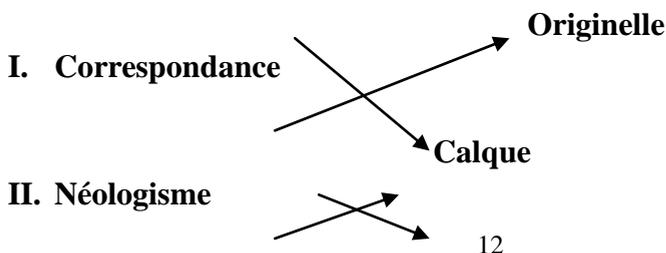
C'est cette triple aptitude linguistique et rationnelle qui opère au sein de l'esprit humain traducteur pour enfanter un produit sain et durable, en toute diversité d'ailleurs, de propositions. Cela s'effectue alors à travers l'exploitation mémorielle, le raisonnement rationnel et la Créativité humaine résidant beaucoup plus dans le néologisme et moyennement dans l'équivalence et moins dans la correspondance-calque. Cependant, force est de constater que même le choix lui-même d'un procédé des trois sus-cités représente en soi un accomplissement de la Raison traductrice pour le parachèvement satisfaisant et réussi du processus de traductologique. Ce commentaire relève de *la méta-traduction/traductologie* aussi bien théoriquement que pratiquement au sens où la pensée traductologique décrivant la méthode traductologique avec souci d'explication minutieuse dans la mesure du possible, travaille au profit de la pratique qui à son tour renvoie à la théorie dans le but de l'affiner davantage. Alors, on est en présence de l'exécution du principe rassembleur sous la vision d'ensemble

de la jonction étroite et bénéfique entre théorie et pratique, pensée et terrain. Chose qui vient à la rescousse de l'apprenti-apprenant-traducteur surtout sans oublier le traducteur chevronné qui théorise et pratique avec sa double casquette, le théoricien et praticien dans sa quête du Meilleur en forme et contenu. Et, par le biais de cette observation théorique de l'effort traductologique endogène, d'une part, et de l'expérience d'exercice de traduction, de l'autre, la description comme début sert parfaitement en guise de diagnostic l'explication, la démonstration et l'argumentation linguistiques et rationnelles. Nous voulons quand même attirer l'attention du lecteur au fait que ce commentaire méta-traductologique quoique profondément philosophique ouvre la voie à la facilitation ou de la traduction en langue par l'appréhension « des mécanismes de réflexion » et la compréhension des outils décisionnels de l'Esprit humain en général et en langue/traduction en particulier. C'est cette profondeur philosophique qui crée cette facilité de transfert linguistique entre les langues avec tout ce qu'elles puissent véhiculer d'idéal et de culturel au sens large dans l'Ame traductrice, puis sur le terrain de l'activité traductologique. Nous ne pouvons néanmoins passer sous silence ce mariage de raison mais aussi d'amour entre langage/langue et philosophie, étant les deux facettes du même objet précieux et précieux, à savoir l'Esprit humain comprenant donc la Raison saine et sainte, d'un côté, et le langage comme aptitude purement et hautement humaine étroitement lié à la première, de l'autre côté.

En outre, l'intérêt de la mémoire linguistique ne se manifeste à vrai dire que dans l'exercice langagier voulu et réfléchi à l'inverse de l'activité machinale du cerveau dans son effort de trouver les bons mots presque sans choix délibéré en l'absence donc du raisonnement qui, lui, a le devoir sacré d'inciter et d'entraîner la mémoire à la bonne décision linguistique cherchant la juste solution traductologique (réflexion & langue) dans son registre riche et large accumulé au fil du temps par la lecture attentive, l'écoute avisée et la pratique continuelle en rédaction et en parole, dans une productivité sans discontinuer. Dans ce sens, la passivité de l'esprit humain incarnée par la mémoire sèche si fertile soit-elle laisse la place royale à la réflexion rationnelle quoique parfois et en fonction des

circonstances, inconsciente ou latente mais patente en vérité si on y prête attention suffisante. La rationalité voulue vient en premier et est toujours présente en raison du lien indélébile entre **raison et langage** dans **l'Esprit humain créateur**. Ce qui nous permet de dire et d'affirmer que la Création littéraire et linguistique en traduction passe par la conscience rationnelle ordonnant, sélectionnant et optant pour telle ou telle préférence au bénéfice du style total et au profit de l'unité contextuelle globale en littérature et en traductologie.

Nous signalons que **le néologisme** se divise en réalité en deux catégories en l'occurrence (1) **l'équivalence naturelle** sans transposition où l'expression se trouve aussi bien dans la langue de départ que dans celle d'arrivée ayant le dénominateur commun de la signification globale et de la présence lexicale ; et (2) **le calque** naissant de l'absence de correspondance et d'équivalence. Pour ce fait, la correspondance naturelle diffère du néologisme en ce qu'elle propose *naturellement* sans emprunt une solution traductologique selon laquelle le recoupement linguistique est parfait. N'oublions pas de dire qu'au départ une séquence peut être produite (1) soit dans la langue maternelle (départ & arrivée) sans aucune opération, soit (2) elle naît équivalente dans un processus néologique pour devenir grâce à l'usage linguistique communautaire une correspondance, soit (3) dans le même sillage néologique elle se calque suivant l'expression "originale" (départ) puis attendant le verdict final de **l'usage**. Toutefois, la détermination exacte et même approximative de la nature de quelques séquences reste problématique en ce sens qu'un travail diachronique s'impose, chose qui n'est pas simple eu égard à l'état antérieur des langues qui manque de témoignages précis. Néanmoins, on se fonde sur l'usage synchronique afin d'opter pour une telle ou telle terminologie avec ses propres caractéristiques linguistiques et traductologiques des traits sociologiques au sens large du mot.



Équivalence

Schéma dans lequel **I. la correspondance** peut être **(1) originelle** dans les deux langues de traduction ou peut également se créer **(2) d'un calque** de l'une des langues impliquées dans l'opération traductologique, de sorte que ce dernier devient une correspondance à part entière grâce à *l'adoption de la communauté linguistique dans l'usage*. Puis, **II. le néologisme** à son tour se divise en **(1) calque partiel/total**, ou bien il se décline en **(2) équivalence** issue d'une innovation créatrice.

Venons-en à l'instant à un énoncé d'équivalence pour le regarder de plus près :

Equivalence

Dans l'énoncé (3) :

- (3) Une hirondelle ne fait pas le printemps الشاذ يحفظ ولا يتعس عليه

Il existe dans l'expression française une métaphore animale impliquant « l'hirondelle » visant la rareté *via* le nombre de « une hirondelle » comme cause ou signe de saison printanière, d'un côté, et « le printemps » pour rendre compte de l'idée d'effet lié ici à « l'hirondelle », de l'autre. L'image est ainsi claire et évidente i.e [un petit signe particulier ne fait pas la règle générale]. En revanche, l'arabe utilise une phrase normale sans recours à aucune image en précisant l'importance locale et limitée de « l'exception » [= 'ašša:ð] qui sera gardée [yuêfaé], d'une part, et la non analogie/la non généralisation [la: yuqa:su 'alayhi] qui pourrait en résulter.

Il en est de même de la séquence (4) :

- (4) Après la pluie le beau temps الفرج بعد الشدة

dans laquelle il est question en français de métaphore climatique pour exprimer « l'adversité » par « la pluie » et l'intempérie, et l'éclaircie par « le beau temps ». Tandis que dans l'exemple arabe le style est direct dans la mesure où le bonheur est dit explicitement

[l'éclaircie/l'ouverture]=['alfaraou] et [l'adversité et la difficulté]=['aššiddati].

Ainsi, dans **l'équivalence**, le contexte diffère et change mais la signification globale est la même et équivalente sans être pour autant correspondante en lexique et en sémantique ensemble, puisque uniquement *le sens* est préservé sans les vocables mot-à-mot. Et, d'ajouter qu'il va sans dire que les deux séquences des deux langues se distinguent par le lexique et la syntaxe attachés aux deux langues dans ce qu'elles possèdent de particulier (le génie spécial), ce qui est tout à fait normal vu que le procédé est d'équivalence et non pas de calque ni de correspondance.

3. Linguistique & traductologie, didactique :

Il nous est cher également de pointer du doigt la relation solide entre linguistique générale et traductologie/traduction mais aussi bien naturellement la didactique vu que la première englobe largement et doucement la seconde dans le grand chapitre du Langage (langue/parole – interprétation simultanée-), afin de converger toutes les deux vers l'apprentissage didactique des langues en particulier et des Connaissances en général. Ce n'est que l'aspect factice et l'analyse « compartimentaliste » qui tâche –vainement- de les distinguer et de les séparer non pas pour des questions d'analyse techniques mais en y mettant des barrières handicapantes sur le chemin du chercheur encyclopédiste. Puisque d'abord (1) toutes les sciences humaines sont une seule connaissance (2) puis toutes les sciences humaines et dures forment l'unique savoir humain (unité de diversité & diversité dans l'unité) théorique et pratique, et (3) enfin le langage formule le point commun par définition à la fois de la linguistique et de la traductologie pour la didactique générale et particulière. D'ailleurs, l'une des conditions nécessaires de la traduction complète est l'esprit encyclopédique notamment dans les textes globaux n'appartenant pas forcément à une discipline donnée, car nous entrons alors dans la langue spécialisée avec le type de traduction adapté et correspondant. Aussi, faisons remarquer que l'importance de la linguistique générale dans la traduction comme spécialité précise aux côtés de la didactique qui à son tour emploie ses

propres résultats mais aussi les trouvailles linguistiques générales et traductologiques spéciales pour tout exploiter dans l'acquisition du Savoir en général et dans son domaine d'apprentissage du champ langagier des langues particulièrement. Parce que le transfert linguistique dans la traduction fait partie intégrante de la didactique ou la linguistique comparées & contrastives tout comme l'apprentissage et l'assimilation d'une langue nouvelle avec des procédés techniques différents et adaptés à la situation didactique.

4. Usage & norme /linguistique et grammaire :

C'est l'usage qui décide en fait en linguistique générale des emplois de tel ou tel lexème ou séquence notamment celles figées pour adopter dans la langue et la parole, contrairement à ce que prétend depuis l'antiquité la grammaire normative dans l'approche des puristes se tuant à défendre les utilisations anciennes de la langue par le biais de ce que l'on doit dire ou pas dire en langue correcte, soutenue et châtiée. D'ailleurs même les registres langagiers (argot, populaire, classique, soutenu, châtié) ne trouvent vie ni considération que dans un certain usage né dans certain contexte culturel et social pour s'ancrer dans la langue comme tels. Notre opinion se base sur des faits linguistiques loin de toute considération grammaticale en premier lieu sans perdre de vue tout à fait la norme grammaticale tout entière en sorte que l'on commence d'abord par apprendre une langue selon des règles données, puis s'en émanciper peu à peu non afin de les négliger mais d'accompagner la langue vivante et vivifiante dans son cours historique *via* la société et les autres facteurs influents dans la communauté linguistique. C'est une ouverture comme objectif libérateur et large dans la description et l'explication dans un cadre de départ organisationnel (grammatical) sans figement. Car la linguistique moderne est un tout rassembleur de témoignages linguistiques dans la société linguistique par les locuteurs qui ne cessent de changer de tous les côtés y compris en langue et parole, et la normativité grammaticale ne sera féconde qu'à condition de la bercer par l'esprit linguistique libre et avec ses horizons ouverts dans le bain vivant et revivifiant du mouvement humain sous tous ses aspects historique, social,

économique et politique, etc. Ainsi, la grammaire s'en trouve serviteur de la linguistique dans sa description comme dans son explication argumentative sur la voie de l'approche scientifique de l'Esprit humain par l'intervention du langage comme faculté consubstantielle à l'Homme rationnel.

D'autre part, nous croyons dans la discussion de l'innéisme et/ou de la conventionnalité de la langue humaine que nécessairement les fonctions grammaticales essentielles peu nombreuses font l'objet de caractère naturel inné à l'encontre des autres fonctions et notions grammaticales secondaires nées de l'interaction des locuteurs avec leur environnement matériel et moral dans une communauté linguistique donnée. Naît alors et éclot cette connivence grammaticale et linguistique sous la houlette de cette dernière avec sa description et surtout grâce à son explication démonstrative remontant jusqu'aux sources profondes qui définissent bien la bonne compréhension de la langue et les mécanismes de son fonctionnement au sein de l'Âme humaine si diversifiée et si multiples avec profondeur et richesse.

5. Linguistique et littérature & Créativité :

La littérature s'abreuve au moins partiellement à la source de la linguistique notamment dans sa partie lexicale et stylistique pour engendrer un texte littéraire beau et, espérons-le, utile dans tous ses types divers et variés. Sous cet angle, la linguistique se met au service de la littérature avec un éclairage scientifique d'abord de description fournissant le socle de l'ossature littéraire créative, puis, mieux, l'explication argumentative donnant de l'étoffe rationnelle à l'échafaudage lexical. De fait, le vocabulaire passant entre les mains de la grammaire atterrit sainement et sereinement sur le tarmac nivelé et si préparé de la stylistique langagière. De cette manière, la créativité littéraire et linguistique au sens large et profond du terme invente la main dans la main un cadre productif voyant le jour dans les genres littéraires (roman, histoire courte, conte, poésie, etc.). Cela concerne l'aspect langagier. Quant à celui pragmatique et utilitaire en pensée et en pratique, les deux disciplines complémentaires en fait littérature & linguistique aspirent dans un esprit philosophique et encyclopédique et même spécialiste industriel avec profondeur, à un but

éducatif ou par défaut descriptif de la pensée et du terrain en essayant de solutionner ses maux autant que faire se peut. Car nous pensons fortement que tout effort théorique donne naissance à une exécution et une application utiles pour le genre humain, bien que des voix s'élèvent pour ne pas exiger quoique que ce soit de la littérature et de la linguistique, d'ailleurs tout comme tout autre branche intellectuelle et théorique. De surcroît, il faut ajouter que la créativité littéraire et linguistique trouve racine dans l'esprit humain afin d'animer l'existence à tout le moins intellectuellement visant pour ainsi dire l'exécution dans la vie quotidienne de tous les jours. Aussi, est-il intéressant et digne de mention d'avancer que l'Esprit humain dans sa globalité est rassembleur dans une unité diversifiée et dans une diversité unifiée dans le creuset fécond de la réflexion créatrice s'attachant vivement à la vie de tous les jours dans le dessein noble d'élever le niveau matériel et intellectuel de l'Homme. Certes, il n'est pas toujours facile de le faire soit dans et par la pensée soit dans la pratique, mais toujours est-il que l'importance de cet esprit novateur et dynamique donne envie de débiter et de poursuivre cette opération découvreuse sur le chemin agréable de la Vérité.

6. Conclusion :

Nous souhaitons que notre article ait éclairé les esprits sur le processus de la traduction d'un point de vue traductologique, linguistique et littéraire avec souci didactique à travers ce que les quatre disciplines possèdent de commun créatif entre elles. Les exemples donnés comme corpus général aident à lecture de notre commentaire linguistique et traductologique des diverses catégories employées dans la traduction des séquences figées versant dans le champ didactique, en l'occurrence **la correspondance, l'équivalence, le calque, et le néologisme**. Cela sert également au plus haut point la traduction générale des unités monolexicales aux côtés de la polylexicalité pour le traducteur mais aussi pour le didacticien/enseignant apprenant les sciences généralement et les langues en particulier.

7. Références :

1/En arabe :

ABOU SAAD 1987, **ABOU SAAD Ahmed**, *muŌPamut- tara:ki:bi walŌiba:ra:ti lŌiñîla:îyya lŌarabiyyat ilqadi:mi minha: walmuwallad* (*Le dictionnaire des constructions et expressions conventionnelles arabes anciennes et générées*), Daar Al-Ilm Lilmalaayiin, Beyrouth, Liban, 1987.

KARIM ZAKI 1985, **KARIM ZAKI Houssam Eddine**, *ŌattaŌbi:r ŌalŌiñîla:îi: dira:sa fi: taŌûi:l Ōalmuûialaê wamaŋhu:mihi wamaPa:la:tih Ōaddala:liyya waŌanma:îih Ōattarki:biyya* (*L'expression conventionnelle : étude théorique de l'expression conventionnelle, de sa conception, de ses domaines sémantiques et de ses types structurels*), 1^{ère} édition La bibliothèque anglo-égyptienne, Le Caire, 1985.

2/En français :

ANSCOMBRE 2003, **ANSCOMBRE Jean-Claude**, "Les proverbes sont-ils des expressions figées", in *Cahiers de Lexicologie*, n° 82, 2003, pp. 159-173.

DURIEUX 2003, **DURIEUX Christine**, "Le traitement du figement lexical en traduction", in *Cahiers de Lexicologie*, n° 82, 2003-1, pp. 193-207.

GROSS 1996, **GROSS Gaston** *Les expressions figées en français : mots composés et autres locutions*, Ophrys, 1996.

GROSS 1990, **GROSS Maurice**, *Grammaire transformationnelle du français : Syntaxe de l'adverbe*, Vol. III, M. Gross et Asstril, Paris, 1990.

MEJRI 1997, **MEJRI Salah**, *Le figement lexical : Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba, 1997.

LERAT 2000, **LERAT Pierre**, "Des dictionnaires juridiques bilingues systématiques", in *La traduction : diversité linguistique et pratiques courantes : Actes du colloque international "Traduction humaine, Traduction automatique, interprétation"*, Série linguistique n° 11, ORBIS Impression, Tunis : 28-29-30 septembre 2000, pp. 87-92.

LIMAME 2000, **LIMAME Dalila**, "Au de-là du mot", in *La traduction : diversité linguistique et pratiques courantes : Actes du*

*La traduction des séquences figées entre l'arabe et le français :
Correspondance, Equivalence & Néologisme*

colloque international "Traduction humaine, Traduction automatique, interprétation", Série linguistique n° 11, ORBIS Impression, Tunis : 28-29-30 septembre 2000, pp. 93-99.

LIMAME 2000, LIMAME Dalila, "Au de-là du mot", *in* La traduction : diversité linguistique et pratiques courantes : Actes du colloque international "Traduction humaine, Traduction automatique, interprétation", Série linguistique n° 11, ORBIS Impression, Tunis : 28-29-30 septembre 2000, pp. 93-99.